

# REGLEMENT DU PROCESSUS D'ADMISSION 2024 DU LYCÉE AIRBUS

## 1. Préinscription

## 2. Candidature définitive

## 3. Procédure de sélection

### 3.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire

#### 3.1.1. Constitution du dossier

#### 3.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1

### 3.2. Phase 1 : Sélection à distance

#### 3.2.1. Prise de contact téléphonique

#### 3.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)

#### 3.2.3. Candidats admissibles pour passer à la phase 2

### 3.3. Phase 2 : Sélection en présentiel

#### 3.3.1. Organisation

#### 3.3.2. Entretien de motivation

#### 3.3.3. Épreuve manuelle

#### 3.3.4. Épreuve pratique supplémentaire pour les admissions parallèles

#### 3.3.5. Candidats admis

**Adresse postale** : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE  
CEDEX 9

**Localisation géographique** : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp -  
TOULOUSE

**Téléphone** : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : [www.lyceearbus.com](http://www.lyceearbus.com).

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche

**SIRET** : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L. **UAI** :  
0312608S

## 1. Préinscription

Les candidats ont la possibilité de procéder à une pré-inscription toute l'année via une interface internet uniquement accessible par le site du lycée : [www.lyceeairbus.com](http://www.lyceeairbus.com).

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Pour les baccalauréats professionnels:
  - o avoir au minimum le niveau scolaire de classe de 3<sup>ème</sup> et être au maximum en classe de 1<sup>ère</sup>,
  - o être âgé d'au moins 15 ans au 30/09/2024 et de moins de 18 ans à la date de la rentrée des élèves de 2<sup>ndes</sup> le 26/08/2023.
- Pour intégrer, un baccalauréat professionnel en 1<sup>ère</sup> - admission parallèle:
  - o être en 2<sup>nd</sup>e ou 1<sup>ère</sup> d'une des filières du bac pro proposées par le lycée
  - o conserver la même spécialité au lycée Airbus
  - o être sélectionné pour le processus d'admission parallèle sur la base du dossier déposé (Pour information, le nombre de places disponibles par spécialité est limité à la capacité initiale des classes).

## 2. Candidature définitive

Les candidatures définitives se feront uniquement via "mon espace candidat" accessible par le site du lycée : [www.lyceeairbus.com](http://www.lyceeairbus.com).

La prise en compte de l'inscription est définitive lorsque le candidat a fourni sur la plateforme tous les documents nécessaires :

- Pièce d'identité,
- Bulletins 1 et 2
- CV

Si l'ensemble des documents n'est pas fourni au maximum 5 jours après la clôture des inscriptions, la candidature sera annulée.

Dans le cadre de processus d'admission aux diplômes du baccalauréat professionnel, le candidat peut faire une demande d'aménagement et de compensation par rapport à un handicap. Cette demande ne pourra être prise en compte que si le candidat fournit un document officiel de l'académie précisant les aménagements nécessaires.

La direction du lycée se réserve le droit de refuser les aménagements qui ne sont pas en adéquation avec certains types d'épreuves du processus d'admission.

## 3. Procédure de sélection

Afin de promouvoir la diversité dans les classes, des actions positives peuvent être mises en œuvre envers :

- o Les candidats de sexe féminin,
- o Les candidats ayant prouvé leur handicap,
- o Les candidats issus des Réseaux d'Éducation Prioritaires.

**Adresse postale** : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

**Localisation géographique** : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

**Téléphone** : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : [www.lyceeairbus.com](http://www.lyceeairbus.com).

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**SIRET** : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L **UAI** : 0312608S

### **3.1. Dossier administratif et examen du dossier scolaire**

#### **3.1.1. Constitution du dossier**

Le dossier est constitué de

- Carte d'identité
- 2 derniers bulletins de notes du candidat dont au moins un bulletin de l'année scolaire en cours (23/24).  
Les notes retenues et leur coefficient associé sont présentés en annexe 1.  
La moyenne retenue par matière est celle des 2 bulletins.  
Les appréciations concernant le comportement et l'assiduité mentionnées sur les bulletins seront aussi prises en compte.
- Un CV

#### **3.1.2. Candidats admissibles pour passer à la phase 1**

L'analyse des bulletins (notes et comportement reflété par les appréciations et l'assiduité) conditionnera l'accès à la phase de sélection à distance.

### **3.2. Phase 1 : Sélection à distance**

#### **3.2.1. Prise de contact téléphonique**

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau via l'espace candidat et ce dans un temps limité dans l'objectif de faire le point sur son projet d'orientation.

#### **3.2.2. Test de personnalité sous forme de mini jeu (serious game)**

Le candidat pourra accéder à un test de personnalité sous forme de mini-jeu (serious game). Cet exercice permettra d'évaluer l'adéquation du profil du candidat par rapport aux attentes du lycée.

#### **3.2.3. Candidats admissibles pour passer à la phase 2**

La liste des candidats admissibles est définie par :

- La moyenne des notes des bulletins et des appréciations de ceux-ci,
- La présentation du projet d'orientation,
- L'adéquation au profil défini par le test de personnalité.

Environ 240 candidats sont retenus à cette étape. Une liste d'attente est établie, au cas où des candidats retenus se désisteraient.

Une analyse est aussi effectuée sur les dossiers déposés pour identifier les candidats qui peuvent prétendre à une admission en 1ère. Cela leur sera signifié en même temps que leur admissibilité.

Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'entretien.

### **3.3. Phase 2 : Sélection en présentiel**

#### **3.3.1. Organisation**

Cette phase se déroule pour chaque candidat sur une même journée.

Chaque candidat devra s'inscrire à un créneau d'entretien via l'espace candidat (créneau spécifique pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuve), et ce dans un temps limité. Cette inscription est obligatoire pour prétendre à passer l'épreuve.

Les candidats venant de hors-métropole pourront disposer de facilité logistique à cette étape.

Horaires et organisation de l'accueil :

- Les épreuves se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats sans pièce d'identité avec photographie, en cours de validité seront refusés (le permis n'est pas une pièce d'identité).
- Sauf cas de force majeure, les candidats arrivant plus de 15 minutes après l'heure de leur convocation seront refusés.

#### **3.3.2. Entretien de motivation**

L'entretien de motivation a pour but de mieux comprendre les motivations et la personnalité de chaque candidat.

L'entretien consiste en une appréciation de la motivation du candidat à entrer au lycée Airbus, et à devenir Agent de Fabrication. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation permettant l'évaluation du candidat.

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et de professionnels des entreprises partenaires du lycée, et s'appuient sur une trame de questions communes.

Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation.

#### **3.3.3. Épreuve manuelle**

L'épreuve manuelle réalisée dans un temps imparti :

- est définie par un organisme extérieur, et validée par le Directeur du Lycée,
- est corrigée et observée par un organisme extérieur et des professionnels du lycée, en garantissant l'anonymat des candidats.

La liste du matériel nécessaire est donnée sur la convocation disponible sous l'espace candidat. Aucun matériel ne sera prêté par le lycée en cas d'oubli, ni par un autre candidat.

En cas de fraude constatée par les surveillants de l'épreuve, les candidats concernés en seront notifiés lors de l'épreuve, et leurs épreuves ne seront pas prises en compte.

A l'issue de l'épreuve, les observateurs remplissent une grille d'observation permettant l'évaluation du candidat et se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

### 3.3.4. Épreuve pratique supplémentaire pour les admissions parallèles

Les candidats sélectionnés pour une admission parallèle (intégration en 1ère) auront une épreuve pratique supplémentaire de la spécialité présentée.

En cas d'échec uniquement sur le processus d'admission parallèle, le lycée pourra proposer une entrée en 2nde à ces candidats.

### 3.3.5. Candidats admis

La Direction du Lycée prend en compte l'ensemble des informations des dossiers des candidats afin de sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs au nombre de 120 environ.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 15 juillet.

**Adresse postale** : AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

**Localisation géographique** : Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

**Téléphone** : +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet** : [www.lyceearbus.com](http://www.lyceearbus.com).

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**SIRET** : 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire** : AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE** : 0311200L. **UAI** : 0312608S

## ANNEXE 1

### Prise en compte des bulletins pour la sélection aux diplômes du baccalauréat professionnel

#### Matières prises en compte et coefficients associés

Matière	Coefficient
Français	2.5
Histoire Géographie	2.5
Mathématiques	1.5
Physique Chimie	1.5
Anglais	2
Arts plastiques	1
EPS	1

#### Grille de traduction pour les bulletins de notes présentant une notation différente qu'une base 20.

SYSTÈME DE NOTATION	Equivalence	A prendre en compte pour le calcul de la moyenne
E	0-4	2
D	4-8	6
C	8-12	10
B	12-16	14
A	16-20	18
1	0-5	2,5
2	5-10	7,5
3	10-15	12,5
4	15-20	17,5
NA	0-6,7	3,35
VA	6,7-13,3	10
A	13,3-20	16,65

**Adresse postale :** AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

**Localisation géographique :** Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

**Téléphone :** +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** [www.lyceearbus.com](http://www.lyceearbus.com).

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**SIRET :** 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L. **UAI :** 0312608S

SYSTÈME DE NOTATION	Equivalence	A prendre en compte pour le calcul de la moyenne
NA	0-5	2,5
PA	5-10	7,5
A	10-15	12,5
D	15-20	17,5

Maitrise insuffisante	0-5	2,5
Maitrise fragile	5-10	7,5
Maitrise satisfaisante	10-15	12,5
Très bonne maitrise	15-20	17,5

MI	0-5	2,5
MF	5-10	7,5
MS	10-15	12,5
TBM	15-20	17,5

Bulletin anglais :	1 à 9	
1	0-2,2	1,1
2	2,2-4,4	3,3
3	4,4-6,6	5,5
4	6,6-8,8	7,7
5	8,8-11,1	10,0
6	11,1-13,3	12,2
7	13,3-15,5	14,4
8	15,5-17,8	16,65
9	17,8-20	18,9

#### SANS LE BLANC

Rouge	0-5	2,5
Jaune	5-10	7,5
Vert clair	10-15	12,5
Vert foncé	15-20	17,5

NA	0-4	2
VA	4-8	6
PA	8-12	10
A	12-16	14
AA	16-20	18

**Adresse postale :** AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

**Localisation géographique :** Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

**Téléphone :** +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** [www.lyceeairbus.com](http://www.lyceeairbus.com).

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**SIRET :** 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L. **UAI :** 0312608S

SYSTÈME DE NOTATION	Equivalence	A prendre en compte pour le calcul de la moyenne
---------------------	-------------	--

Non atteints	0-5	2,5
Partiellement atteints	5-10	7,5
Atteints	10-15	12,5
Dépassés	15-20	17,5

Maîtrise insuffisante	0-3,3	1,5
Début de maîtrise	3,3-7	5
Maîtrise fragile	7-10	8,5
Presque maîtrisé	10-13	11,5
Maîtrise satisfaisante	13-17	15
Très bonne maîtrise	17-20	18,5

**Adresse postale :** AIRBUS OPERATIONS S.A.S. - Lycée Airbus – STE 0B1 - 316, Route de Bayonne - 31060 TOULOUSE CEDEX 9

**Localisation géographique :** Lycée Professionnel Privé des Métiers de l'Aéronautique AIRBUS - 57, Chemin du Sang de Serp - TOULOUSE

**Téléphone :** +33(0)5 61 93 55 11 - **Site internet :** [www.lyceearbus.com](http://www.lyceearbus.com).

Etablissement sous Contrat d'Association avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**SIRET :** 420 916 918 00030 TOULOUSE - **Organisme gestionnaire :** AIRBUS Operations S.A.S. - **RNE :** 0311200L. **UAI :** 0312608S